

**Conditions spécifiques\* d'admission  
au MASTER en SCIENCES DE GESTION (60 crédits, horaire décalé)  
pour les titulaires d'un diplôme universitaire non belge**

*Le master en sciences de gestion (60 crédits) est principalement conçu pour les titulaires d'un diplôme universitaire de second cycle hors gestion qui désirent acquérir une formation complémentaire en gestion.*

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

- Etre titulaire d'un **diplôme universitaire non belge** (généralement un master) de 4 ans minimum hors gestion (240 Crédits ECTS) dans les domaines des sciences humaines et sociales, de la santé ou des sciences et techniques. Le diplôme doit correspondre à un niveau de master achevé, mémoire compris, délivré par une institution reconnue.
- Avoir des **résultats académiques suffisants**  
Pour les diplômes universitaires non belges, en correspondance avec nos standards académiques, nous demandons des résultats au-dessus de la moyenne pendant le cursus universitaire précédent.  
A défaut de résultats suffisants, il sera préférable d'ajouter les résultats d'un des deux tests suivants, datant de moins de deux ans, pour appuyer la demande :
  - GMAT (Institution Code 23B / Master in Management 23B-WD-29)
  - TageMage
- **Maîtriser la langue** d'enseignement du programme  
Les candidats doivent justifier d'un niveau B2 (CECR) en ajoutant, à leur dossier de demande d'admission, le résultat, datant de moins de deux ans, du test DELF ou TCF. Les candidats belges ou qui peuvent justifier de deux ans ou plus d'enseignement universitaire en français ne sont pas tenus de passer l'un de ces tests.

**REMARQUE :**

- Une expérience professionnelle de 3 années minimum après l'obtention du titre de Master universitaire est vivement conseillée.
- Prérequis éventuels : Le jury d'admission se réserve le droit d'ajouter jusqu'à 10 crédits de cours supplémentaires au programme des étudiants à qui il manquerait les bases requises en sciences économiques, en mathématiques ou en statistiques